

N° 2018-01-CRSALNORD-VBEB

CONSEIL DE QUARTIER SALAISE NORD

Compte-rendu de la réunion du 22/02/2018 Au Gymnase Joliot Curie à 18 heures 30

Présent(e)s : Valérie BONO – Gilbert DUBOURGNON – Aurélie FRANCOIS – Michel PEREZ – Denis ALBERTI – Patrick SANTA-CREM

Excusé(e)s : Danielle BERTHE – Jocelyne DELGADO ROMEAS – Colette REBATEL – Michèle FRANCES – Delphine THIVOLLE-CAZAT – Amel MOKRANI

Invité : Gérard PERROTIN, 2^{ème} adjoint en charge de la sécurité civile, de l'informatique, de la voirie et de l'éclairage public.

ORDRE DU JOUR :

- Bilan de la rencontre avec la CCPR au sujet du TPR
- Conférence-débat – Vendredi 13 avril 2018
- Journée Citoyenne – Samedi 26 mai 2018
- Organisation Fête des Quartiers – samedi 9 juin 2018
- Jardins Partagés
- Divers / Les compteurs Linky / Intervention de Monsieur Gérard PERROTIN

1/ TPR : BILAN RENCONTRE AVEC LA CCPR

Le compte-rendu de la rencontre avec la CCPR pour présenter les conclusions sur les réflexions menées par le groupe de travail au sujet du TPR a été fait par Madame FRANCES Michèle.

2/ LA CONFERENCE-DEBAT – Vendredi 13 avril 2018

Pour Information :

- Cette conférence-débat aura lieu le VENDREDI 13 AVRIL à 20 H 30 en Mairie dans la salle du Conseil.
- L'intervenant sera Monsieur Patrick NORYNBERG, enseignant-formateur-consultant, essayiste sur la ville, la démocratie et la citoyenneté.
- Le thème abordé sera : Construire ensemble, Agir Avec et Pour les Habitants.
- Une exposition intitulée « Et si on apprenait à mieux vivre ensemble et faire ensemble » réalisée par Patrick NORYNBERG, l'intervenant, sera installée dans l'entrée de la mairie.

Cette conférence s'adresse à tous les Salaisiens qui seront informés via le Salaise-Info, la lettre du mois, Facebook.

3/ LA JOURNEE CITOYENNE – samedi 26 mai 2018

Pour Information :

Le Conseil Municipal de la mairie de Salaise sur Sanne organise la PREMIERE JOURNEE CITOYENNE avec la participation des conseils de quartiers avec pour slogan « FAIRE ENSEMBLE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE ».

Les membres des Conseils de quartier sont associés à l'organisation de cette journée

Le but de cette journée est de favoriser l'échange toutes générations confondues en créant un lien fort et fédérateur.

Il sera installé dans le Prieuré l'exposition de Patrick NORYNBERG. Les jardins de la Maison du Prieur seront ouverts au public.

Aussi :

Lieu de rendez-vous : Le PRIEURE

Heure de rendez-vous : 9 heures

Il est prévu au programme des ateliers où chacun donnera un peu de son temps le matin et à midi, il y aura un apéritif offert par le conseil municipal suivi d'un pique-nique tiré du sac pour un grand moment de convivialité.

Je rappelle que deux ateliers sont déjà prévus qui auront lieu sur Salaise Nord :

⇒ Repeindre le tunnel souterrain Rhodia-Club/Joliot Curie et les petits pas directionnels et qu'il faudra réfléchir à d'autres ateliers éventuels à proposer sur Village.

4/ ORGANISATION DE LA FETE DES QUARTIERS – samedi 9 juin 2018

La date a été fixée lors de l'Inter-conseil de Quartier.

Les membres présents souhaitent que l'organisation soit la même que celle de l'année dernière à savoir repas tiré du sac pour chacun avec mise en commun puis activités Pétanque pour les uns et détente pour les autres.

5/ LES JARDINS PARTAGES

Un groupe de travail a été constitué pour réfléchir à la mise en place des jardins partagés (où, sous quelles formes... ?)

A suivre...

6/ DIVERS / Le compteur électrique LINKY

⇒ Intervention de Gérard PERROTIN sur la position du CM par rapport à l'installation des compteurs LINKY

Valérie BONO accueille et présente Monsieur Gérard PERROTIN, adjoint à la mairie de Salaise sur Sanne qui intervient pour échanger avec les présents sur l'installation des compteurs électriques Linky dit intelligent, mis en accusation depuis quelques temps. Ils devraient être déployés jusqu'en 2021 sur le territoire français.

Beaucoup de personnes sont très réfractaires quant à son installation pour des raisons de santé en outre et souhaiteraient que le Maire rejoigne nombre de maires qui vont saisir le Conseil d'Etat à ce sujet.

Intervention de Gérard PERROTIN :

(Document rédigé par Gérard PERROTIN)

Le CM n'est ni pour ni contre car ce n'est pas de sa compétence d'accepter ou de refuser.

Une directive européenne de 2009 incite les états membres de mettre en place un compteur dit intelligent Linky pour avoir des comptages précis de la consommation.

2010 paraît le décret d'application.

Linky est un compteur électronique qui va pour voir fournir des données.

Il y a en France 300 000 compteurs, leur emplacement sera effectif en 2020. Donc en 2021, tous les clients Enedis devront en être équipés.

Chaque foyer sera contacté 30 à 45 jours à l'avance. La présence du propriétaire sera obligatoire lors du changement si le compteur est à l'intérieur du domicile. S'il est à l'extérieur du domicile, Enedis peut intervenir seul.

La commune est propriétaire du réseau électrique (fil) mais nous sommes concédants à Enedis qui est concessionnaire et qui en fait la gestion.

Comme les réseaux appartiennent à la mairie, on peut donc s'opposer à son installation mais le maire n'a aucun pouvoir pour intervenir car rien n'indique qu'il y a danger avec ce type de compteur pour la population. Juridiquement il est impossible.

Dans les deux cas, il est possible de refuser l'installation de Linky. Par contre, en cas de panne, il sera à nouveau proposer de passer au compteur Linky mais en cas de refus, il y aura rupture de contrat donc plus d'alimentation en électricité.

L'installation et le compteur sont gratuits.

On peut être contre :

- La santé publique : la transmission des données se font par courant porteur en ligne => donc il n'y a pas d'onde ou très peu
- Il n'y a pas d'onde hertzienne comme celle qu'il y a avec nos smartphones

Des expertises faites par les bureaux indépendants ont mis en évidence que ces ondes ne perturbent pas au niveau humain ou dans la maison.

- La vie privée : les informations qui pourraient être interceptées et rendues ? est-ce possible ? Non car il y a des clauses de confidentialité qui sont vraiment bridées. C'est vraiment très encadré par la loi.

Fin d'intervention

A la fin de l'intervention de Monsieur PERROTIN, s'est suivi un échange très enrichissant où chacun exprimait sa position ou son incompréhension face à au problème du compteur Linky.

Fin de réunion

Prochaine réunion : Jeudi 26 avril 2018 à 18 heures 30 au Gymnase Joliot Curie